

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE CISATION – Capitale-Nationale et hebdos régionaux

Q26-005

Réfection du pont d'étagement situé sur le boulevard des Chutes, au-dessus de l'A-40

Début des travaux de parachèvement le 10 mai

Québec, le 6 mai 2026. – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe la population que les travaux de réfection du pont d'étagement situé sur le boulevard des Chutes, au-dessus de l'autoroute Félix-Leclerc (A-40), à Québec, reprendront à compter du 10 mai pour une durée d'environ six semaines. Ils occasionneront des fermetures de voies et de bretelles sur le boulevard des Chutes ainsi que sur l'autoroute Félix-Leclerc (40). Ces entraves permettront de finaliser les travaux de réfection de la structure entamés en 2025.

Entraves et gestion de la circulation

Boulevard des Chutes, entre les rues Cockburn et Morel

- **Maintien d'une voie par direction, à compter du 10 mai, pour une durée d'environ trois semaines.**
 - Les voies pourraient être déviées de leur axe habituel et rétrécies à 3,25 mètres de large ;
 - La circulation des piétons et des cyclistes sera maintenue en tout temps.

Autoroute Félix-Leclerc (A-40), à la hauteur du boulevard des Chutes

- Fermeture de la bretelle de sortie n°322 provenant de l'A-40, en direction ouest, vers le boulevard des Chutes, **à compter du 18 mai pour une durée d'environ 6 semaines.**
- Fermetures ponctuelles d'une à deux voies par direction, **le soir et la nuit, du dimanche au jeudi inclusivement.**

Les chemins de détour seront balisés par une signalisation temporaire.

Les travaux pourraient être reportés, prolongés ou annulés en raison de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles. Ainsi, il est recommandé, avant de prendre la route, de consulter [Québec 511](#), un outil pratique pour planifier adéquatement ses déplacements, et de télécharger l'[application mobile Québec 511](#) pour activer les notifications.

Le Ministère remercie les usagers de la route pour leur collaboration.

Pour la sécurité des usagers et celle des travailleuses et travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

Pour information :

Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724
medias@transports.gouv.qc.ca